



P Ô L E M O N T R É A L A I S
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020-2021

PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA TABLE DES PARTENAIRES DU PIA

MONTRÉAL, 23 AOÛT 2021

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020-2021 DU PIA

PÔLE MONTRÉALAIS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

INTRODUCTION

Les cégeps et les universités de l'Île de Montréal ont créé le PIA parce qu'ils ont reconnu que le développement de l'intelligence artificielle et son déploiement dans notre environnement social et économique posent un défi particulier aux institutions d'enseignement supérieur. Les applications de l'IA, à l'instar d'autres avancées technologiques, s'étendent de manière transversale et possèdent la capacité de perturber ou transformer diverses sphères d'activités et de nombreuses fonctions de travail, cela pouvant se produire rapidement. Le défi de nos institutions est d'anticiper les besoins de formation et d'y répondre agilement et efficacement de manière concertée.

En examinant nos activités de l'année 2020-2021, nous constatons que les travaux des quatorze équipes menant les projets concertés cégeps/universités, soit afin de développer de la formation ou de produire des outils pédagogiques, soit pour proposer des référentiels de compétences, avancent fort bien et commencent déjà à connaître un certain rayonnement (voir en annexe). De plus, trois études ont été menées avec la collaboration d'autres partenaires de l'enseignement supérieur et permettront de mieux connaître qui fait quoi dans nos cégeps et universités en lien avec l'IA, d'être au fait de pratiques ou d'innovations inspirantes en formation ou en transfert de connaissance ailleurs dans le monde et d'entrevoir les compétences à prendre en considération dans les formations et les programmes offerts par nos établissements lorsque nous voulons tenir compte de l'IA. Force est de constater qu'en dépit du contexte de la pandémie qui nous a tous obligés à redéfinir nos priorités pour soutenir les enseignants et les étudiants au plan des formations académiques et a exigé beaucoup de flexibilité de la part de tous, les travaux se sont poursuivis en adaptant le rythme de réalisation selon les prérogatives du moment.

*Le bilan de nos activités 2020-2021 suggère aussi qu'il reste encore de belles tâches à accomplir dans la poursuite de notre mission **de répondre de manière concertée aux besoins de formation suscités par les développements en cours et futurs de l'intelligence artificielle en construisant, au sein des établissements membres, une compréhension partagée de ses impacts.***

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à la réalisation des travaux au cours de la dernière année. Si le passé est garant du futur, nous sommes persuadées que le PIA réalisera ou dépassera ses objectifs au cours de la prochaine année.

Les co-présidentes



*Mylène Boisclair
Directrice générale
Cégep du Vieux Montréal*



*Sylvie Normandeau
Vice-rectrice adjointe, études de 1^{er} cycle et formation
continue
Université de Montréal*

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION DU PIA

En provenance des cégeps :

Mylène Boisclair, directrice générale du cégep du Vieux Montréal — co-présidente du comité

Guy Dumais, directeur général du Collège de Bois-de-Boulogne

Stéphane Godbout, directeur général du RCM

Nathalie Vallée, directrice générale du Collège Ahuntsic

En provenance des universités :

Anne-Marie Girard, conseillère principale aux études de 1^{er} cycle, Université de Montréal

Nicolas Marchand, directeur du Bureau du vice-recteur à la vie académique, UQAM

Joséphine Nalbantoglu, doyenne des études graduées et postdoctorales, Université McGill

Sylvie Normandeau, vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue, Université de Montréal — co-présidente du comité

Direction du Pôle :

Benoit Pagé

OBJECTIF 1 : MISE EN ŒUVRE DE COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE POUR LES ÉQUIPES DES PROJETS CONCERTÉS CÉGEPS/UNIVERSITÉS

Quatorze projets soumis par les membres du PIA ont obtenu un soutien financier pour une période allant d'une à deux années. Chaque équipe développant un projet réunit des collaborateurs d'au moins un cégep et une université. Les projets visent soit l'élaboration de formations ou d'outils pédagogiques (n=8), soit l'élaboration de projets visant l'élaboration de référentiels de compétences (n=6).

Actions spécifiques :		Commentaires :
<ul style="list-style-type: none"> Regrouper les équipes par affinités des thématiques ou des objectifs des projets 	✓	Deux communautés de pratiques ont été créées.
<ul style="list-style-type: none"> Associer les partenaires externes au projet et s'il y a lieu, solliciter des collaborations 	✓	Certains partenaires ont été associés à des rencontres : Technocompétences, Forum IA Québec, Montréal In-Vivo, TELUQ, Université Bishop, JACCOB.
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les équipes autour d'objectifs définis en collaboration afin de les aider à terminer leur projet dans les délais convenus 	✓	Deux rencontres ont eu lieu au cours de la session d'automne. Il n'y a pas eu d'activités à l'hiver.
<ul style="list-style-type: none"> Conserver l'information sur les activités des équipes (participants, objectifs, thématiques abordées, etc.) et en rendre compte 	✓	Un résumé des rencontres est conservé par la direction du PIA.

OBJECTIF 2 : APPROPRIATION PAR LE PIA DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE « INVENTAIRE DES COMPOSANTES DE FORMATION EN IA » RÉALISÉE EN 19-20

En 2019-2020, le Service de la planification académique et de la recherche institutionnelle (SPARI) de l'UQAM (devenu le Bureau de recherche institutionnelle, BRI) a réalisé un inventaire des composantes de formation (programmes, cours, composantes de cours) qui abordent l'IA dans les 19 établissements membres du PIA dans le but de connaître les vecteurs de développement de l'IA dans divers domaines et d'identifier les obstacles à ce développement.

La cueillette d'information visait à faire l'inventaire des programmes et des cours ayant une composante principale en IA. Nous avons sollicité directement les établissements afin de repérer la formation qui nous échapperait en scrutant les sites web des établissements. Il en est de même pour les cours. Un sondage auprès de l'ensemble des professeurs et enseignants de 19 établissements cherchait à débusquer les cours dans lesquels l'IA est abordée sans pour autant que cela en soit une composante mise en évidence dans les descripteurs officiels. De plus, on voulait identifier la perception des facteurs qui facilitent ou rendent plus difficiles l'intégration de l'IA dans les programmes de formation.

Actions spécifiques :		Commentaires :
<ul style="list-style-type: none"> Recevoir et s'approprier les résultats de l'enquête sur la base du rapport préparé par le SPARI 	✓	Le Bureau de recherche institutionnel (BRI) de l'UQAM a remis un rapport initial complet le 19 décembre.
<ul style="list-style-type: none"> Dégager un plan d'action conséquent, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> Définir les modalités de diffusion du rapport auprès des membres du PIA et au-delà. Dégager un plan d'action découlant des constats de l'enquête. Réaliser le plan d'action selon un ordre de priorités. 	—	Après lecture du rapport, les membres du comité de direction ont constaté que le contexte d'urgence sanitaire n'a pas permis d'avoir un portrait aussi complet que souhaité de l'offre de formation et de cours en IA. Une opération de validation des résultats du volet formation auprès des institutions du PIA s'est déroulée de la mi-avril à la fin mai. Le dépôt et la diffusion du rapport final ont été reportés au début de l'automne 2021. Les actions spécifiques ci-contre seront adaptées en tenant compte des conclusions des deux autres études réalisées en 20-21.

OBJECTIF 3 : RÉALISATION D'UNE RECENSION DE LA DOCUMENTATION SUR LES BESOINS DES ORGANISATIONS EN MATIÈRE DE COMPÉTENCES EN IA

Le discours social sur l'IA nous dit que son développement et ses applications seront la plus grande force de transformation du marché du travail à court, moyen et long terme. Dans ses études sur les transformations du monde du travail au Canada jusqu'en 2030, la Brookfield Institute identifie le changement technologique comme étant la première force de changement et mentionne l'IA au premier rang des tendances : « AI may impact and potentially disrupt every industry ». En février 2019, le CIRST/UQAM remettait à la demande du PIA un rapport d'analyse des référentiels de compétences trouvés dans la littérature grise et scientifique. Il apparaît alors que peu d'écrits existent sur de tels référentiels de compétences. Ce constat nous a conduits à inviter des projets de collaboration cégeps/universités relatifs aux compétences (voir objectif 1). Dans l'objectif de compléter cette démarche, le PIA souhaite contribuer à l'intégration de la documentation disponible afin d'outiller la réflexion des concepteurs de la formation dans les cégeps et les universités.

Le projet a été confié à l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA). Il s'est déroulé de décembre 2020 à juin 2021 pour le dépôt du rapport final.

Actions spécifiques :		Commentaires :
<ul style="list-style-type: none"> Explorer un possible partenariat en vue d'une collaboration pour la réalisation du projet. 	✓	Le PIA a sollicité directement l'OBVIA, à qui il a confié la réalisation du projet.
<ul style="list-style-type: none"> Former un groupe de travail pour préparer un appel de propositions (en clarifier les termes et les objectifs). 	✓	Cette action n'a pas été réalisée en tant que telle. Sur la base d'un projet rédigé par le PIA, l'OBVIA a créé un groupe de travail

		comportant une équipe de rédaction et un comité-conseil d'experts en IA provenant de diverses disciplines.
Actions spécifiques ajoutées :		Commentaires :
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la recherche et rédiger un rapport 		<p>Le projet a évolué en fonction de sa faisabilité et des avis d'experts :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'objectif de la recherche est de rassembler des publications et des travaux de recherche particulièrement représentatifs de l'état actuel de la littérature relative aux compétences spécifiques et transversales exigées par le développement et la mise en œuvre de l'IA et de dégager une synthèse pertinente pour les établissements membres ou associés au PIA et à l'OBVIA. Le travail a été réalisé dans le respect d'un échéancier convenu en début de parcours. Le rapport comprend trois parties : une mise en contexte abordant l'intelligence artificielle en contexte de travail, les enjeux qui en découlent pour l'enseignement supérieur et des réflexions théoriques sur la notion de compétences ; une description de la méthodologie utilisée ; la synthèse des résultats regroupés en catégories de compétences.

OBJECTIF 4 : ANALYSE COMPARATIVE INTERNATIONALE DE MODÈLES D'ARRIMAGE ENTRE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LES ÉCOSYSTÈMES RÉGIONAUX EN IA

Plusieurs régions du monde sont identifiées et reconnues comme des pôles de développement et d'innovation en IA. Montréal et Toronto sont fréquemment citées comme centres d'excellences parmi une dizaine d'autres régions (à titre d'exemple, San Francisco, Boston, New York, Austin aux États-Unis, Londres et Berlin en Europe, Beijing, Shenzheng, Singapour, Bangalore, en Asie). Quelles sont les caractéristiques structurelles de ces écosystèmes régionaux en ce qui a trait aux interrelations entre la recherche scientifique, l'offre éducative entendue dans un sens très large, la formation initiale, la formation continue, les filières scientifiques et techniques, etc. ? Le but de ce projet d'analyse comparative internationale est de repérer des pratiques inspirantes et, le cas échéant, en tirer des idées afin d'améliorer l'apport de l'enseignement supérieur pour le développement de l'écosystème montréalais en IA.

Le projet mis en œuvre poursuit les quatre objectifs suivants :

1. *Faire le point sur la situation actuelle des offres de formation et de partage de connaissances en Intelligence artificielle au Québec.*
2. *Approfondir les connaissances en analysant différents écosystèmes et les différentes façons de faire dans le reste du Canada et à travers le monde (6-10 écosystèmes: 4-5 au Canada et 3-4 à l'international)*
3. *Comparer les forces et les faiblesses de l'écosystème IA québécois face aux écosystèmes présentés en point 2.*
4. *Identifier des recommandations pouvant être mises en place pour améliorer ou adapter les méthodes de formation et de partage de connaissances au Québec*

Actions spécifiques :	Commentaires :
<ul style="list-style-type: none"> • Développer un partenariat pour la réalisation du projet. 	✓ Le PIA s'est associé avec le Forum IA Québec pour ce projet pour lequel les organismes allouent un budget de 75 000\$ défrayés au 2/3 par le PIA.
<ul style="list-style-type: none"> • Former un groupe de travail afin de clarifier les termes et les objectifs du projet 	✓ Un comité-conseil a été créé, d'abord consulté sur un document d'appel d'offres préparé conjointement par le PIA et le Forum. <ul style="list-style-type: none"> • L'appel d'offres n'a pas permis de trouver un prestataire de service. • Il a été convenu de solliciter le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) qui a accepté de soumettre une proposition. Celle-ci respectait les termes de l'appel d'offres initialement publiées. La réalisation du projet a fait l'objet d'une entente de gré à gré qui incluait une contribution en nature de la firme Ernst & Young (20 000\$). • Une équipe de travail a été formée par CIRANO
Actions spécifiques ajoutées :	Commentaires :
<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser la recherche et rédiger un rapport 	Le projet a été mené rondement dans le respect de l'échéancier jusqu'au début mai alors que CIRANO a déposé une version comprenant les principaux chapitres du rapport. Le Forum IA Québec et le PIA ont demandé des modifications à la facture et au contenu de ce rapport afin qu'il rende compte de la richesse de l'information recueillie et soit recentré sur les intentions de départs du PIA. La date de livraison du rapport final a été revue en conséquence. Elle est prévue pour septembre 2021.

OBJECTIF 5 : DIFFUSION/IMPLANTATION DES RÉSULTATS DES PROJETS CONCERTÉS CÉGEPS-UNIVERSITÉS

En 2020-2021, la réalisation de cet objectif est relative à l'état d'avancement des divers projets. Il était prévu que les activités à mettre en œuvre seraient définies en cours de route et seront davantage réalisées en 2021-2022. L'annexe 1 fait état de l'avancement des projets et relate certaines activités de diffusion ou d'implantation quand cette information était disponible.

Actions spécifiques :	Commentaires :
<ul style="list-style-type: none"> À déterminer en fonction de l'évolution du contexte sanitaire et de l'avancement des projets 	<p>✓ L'urgence sanitaire a eu un impact sur l'avancement de certains projets. À souligner, néanmoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les équipes de certains projets ont déjà eu l'occasion de diffuser ou présenter leurs résultats (voir annexe 1). Publication sur le site web du PIA de la trousse à outils : <i>Intégrer l'éthique de l'intelligence artificielle en enseignement supérieur</i>, réalisé par une équipe du cégep de Rosemont et de l'Université de Montréal. Invitation de la même équipe, par la direction du PIA, à présenter la trousse lors d'un colloque sur les pôles régionaux en enseignement supérieur à l'ACFAS (mai 2021). Publication sur le site web du PIA de l'information sur la tenue de la première édition de l'école d'hiver sur l'IA et les Sciences cognitives organisée par le Cégep André-Laurendeau et l'UQAM.

OBJECTIF 6 : REPRÉSENTATION ET PRÉSENCE DU PIA DANS L'ÉCOSYSTÈME MONTRÉALAIS D'IA

Le Pôle exercera une présence dans l'écosystème IA à Montréal et au plan national.

Actions spécifiques :	Commentaires :
<ul style="list-style-type: none"> Développement de liens avec différents réseaux et milieux à travers des comités ou des activités pour lesquels il proposera sa participation ou, encore, lorsqu'il sera sollicité 	<p>✓ Benoit Pagé a participé à la création d'une communauté de pratique des responsables des pôles régionaux en enseignement supérieur.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la recherche de partenaires 	<p>✓ En continu.</p>

<ul style="list-style-type: none"> Participation à des comités ou groupe de travail 	✓	<ul style="list-style-type: none"> Conseil d'administration du Forum IA Québec. Comité de pilotage du <i>Profil de main-d'œuvre en IA, SD et BD</i> de Technocompétences. Jury créé par le ministère de l'Économie et de l'Innovation dans le cadre d'un appel à projets d'innovation sociale comportant un volet sur l'utilisation de l'IA. Groupe de travail pour la création d'une Zone d'innovation IA Santé par Montréal International.
<ul style="list-style-type: none"> Communications et participation à des colloques ou des conférences 	✓	<p>Le PIA était représenté au colloque sur les pôles régionaux « S'unir pour innover : la collaboration régionale et les pôles d'enseignement supérieur » dans le cadre de l'ACFAS.</p> <ul style="list-style-type: none"> Benoit Pagé était du panel intitulé « Animer une culture de collaboration interordre régionale » ; L'équipe du projet « Éthique et IA » du Cégep de Rosemont et de l'Université de Montréal a présenté, à titre de projet représentatif des activités du pôle, sa trousse à outils afin d'intégrer l'éthique de l'IA en enseignement supérieur » ; Sylvie Normandeau et Stéphane Godbout représentaient le PIA au panel de clôture du colloque, « Quel avenir pour les pôles régionaux ? ».

OBJECTIF 7 : FONCTIONNEMENT DU PIA

L'entente-cadre de collaboration à laquelle les dix-neuf établissements ont souscrit met en place une Table des partenaires se réunissant au moins une fois par année et un Comité de direction se réunissant régulièrement en cours d'année ; chaque instance ayant son mandat propre. L'expérience des deux dernières années nous indique que le PIA peut être sollicité pour collaborer à des projets spécifiques lancés par ses partenaires.

Actions spécifiques :		Commentaires :
<ul style="list-style-type: none"> Tenir des réunions régulières du Comité de direction 	✓	Le Comité de direction a tenu sept rencontres au cours de l'année, toutes en virtuel.
<ul style="list-style-type: none"> Tenir au moins une assemblée générale de la Table des partenaires 	✓	L'AG a eu lieu le 27 août 2020 en virtuel.
<ul style="list-style-type: none"> Tenir informés les membres de la Table de l'avancement des travaux et des activités du PIA 	✓	Au cours de l'année, il y a eu quelques communications de la part de la direction du PIA relatives notamment à la reddition de

		<p>compte, au travail d'enquête sur les formations et les cours ayant l'IA comme composante principale et à propos de l'annonce faite par le sous-ministre adjoint, M. Simon Bergeron, d'une coupe de 40% de la subvention pour l'année 2020-2021, passant de 500K\$ à 300K\$.</p> <p>À cet effet, différentes interventions ont été faites auprès de divers interlocuteurs au ministère de l'Enseignement supérieur. Finalement, le Ministère est revenu sur sa décision et a maintenu le niveau de subvention prévu. Ceci a été confirmé par lettre aux 19 établissements le 16 juin.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Assurer la réalisation, le suivi des projets et des activités du PIA 	✓	Activités en continu.
<ul style="list-style-type: none"> Répondre aux demandes ou aux propositions de projets qui lui sont faites 	✓	Éléments couverts par les items ci-haut.
Actions spécifiques ajoutées :		Commentaires :
<p>La direction du PIA est occasionnellement sollicitée afin de soutenir des projets émanant de divers acteurs de l'écosystème montréalais en IA ou d'établissements du pôle. Le comité de direction a jugé utile de définir des balises pour guider la direction.</p> <ul style="list-style-type: none"> Rédiger et adopter une procédure balisant la réponse à des demandes d'appui pour divers projets en IA . 	✓	Le comité de direction a adopté cette procédure lors de sa réunion du 5 février 2021 (voir annexe 2 au présent document).

ANNEXE 1

PROJETS CONCERTÉS CÉGEP/UNIVERSITÉS : ÉTAT D'AVANCEMENT ET ACTIVITÉS DE DIFFUSION ET DE COMMUNICATION

No	Titre	État d'avancement
C01	<i>Référentiel de compétences en gestion de l'intelligence artificielle appliqué à l'industrie 4.0</i>	La recherche (revue de littérature, entrevues) réalisée ; rédaction du référentiel de compétences au cours de l'A21 ; stratégie de diffusion à préciser.
C04	<i>Artificial Intelligence Competency Frameworks: A success pipeline from College to University and beyond</i>	Le projet devait se terminer en juin 2021; report fin septembre 2021.
C05	<i>Enseignement supérieur de l'éthique de l'intelligence artificielle en contexte social d'ubiquité des technologies de l'information et de la communication</i>	Analyse de la littérature se poursuit à l'été 21 et se terminera en septembre ; recension de l'offre de cours dans les universités québécoises ; entrevues d'experts en cours (env. trente à ce jour) ; labo vivant avec VTE regroupant 25 personnes. Production et validation du référentiel de compétences en 201-22.
C06	<i>Continuum, parcours qualifiant en bio-informatique. Phase 1 : Référentiel de compétences</i>	Le projet devait aboutir à la rédaction d'un référentiel ; le projet a bien avancé et on a testé le « Continuum » avec équipes. Diffusion : présentations à Services Québec et au ministère de l'Immigration.
C11	<i>Healthcare AI: A Quebec Framework for Nursing Education</i>	Les étapes de définition de la problématique, de la recension des écrits, du développement du référentiel de compétences, sa validation sont réalisées. L'A21 sera consacrée à la révision des compétences et du modèle.
C13	<i>Building an Adaptive Bilingual AI Competency Framework with Machine Learning</i>	Le projet a avancé selon le plan prévu et se poursuit au cours de l'année 21-22. L'échéance de fin étant repoussée au printemps.

No	Titre	État d'avancement
F01	<i>How Can Virtual Assistants and AI-Based Smartphone Apps Help Post-Secondary Students with Disabilities Succeed in their Studies?</i>	Le projet avance comme prévu. Présentation dans réseau Adaptech. Publication.
F02	<i>Expérimentation d'un parcours en sciences cognitives aux études supérieures afin de promouvoir auprès des filles l'attrait de la programmation et de l'intelligence artificielle.</i>	Le projet n'a pu démarrer comme prévu. Les responsables ont présenté un nouvel échéancier et le projet va démarrer en septembre 2021.
F03	<i>Développement de cours en arts et technologies à l'ère de l'IA.</i>	Le démarrage du projet a connu un retard à l'hiver 20, mais s'est bien enclenché par la suite et s'est accéléré à l'hiver 21. Ajustement : le matériel pédagogique produit s'adaptera et servira dans divers contextes pédagogiques (MOOC, cours niveau cégep, niveau intro à l'université).
F04	<i>Parcours de formation interordre et intégré : Introduction à la gestion des données pour l'IA</i>	Le démarrage du projet a été reporté d'une session. En 20-21, les rencontres régulières se sont tenues pour le macro-design du cours et le micro-design. En cours : la transformation du cours en MOOC.
F05	<i>Éthique et intelligence artificielle en enseignement supérieur : pour un développement responsable de l'IA avec et par-delà la Déclaration de Montréal</i>	Production d'une trousse à outils : <i>Intégrer l'éthique de l'IA en enseignement supérieur</i> . Diffusion : diverses activités dont, diffusion de la trousse au Qc (trad. anglaise); site web www.ethique-ia.com ; présentation à l'ACFAS et à l'AQPC.
F06	<i>Miser sur la transdisciplinarité pour cerner les enjeux éthiques et sociaux de l'IA : développement d'un cours optionnel destiné à tous les étudiants</i>	Le projet a démarré à l'A-20 ; en 20-21, conception niveau macro-design et niveau micro-design et mise à l'essai lors de présentation entre pairs experts ; reporté à l'A21 prestations et MOOC. Échéance du projet prévue printemps 2022.
F07	<i>Intégration de l'IA dans l'enseignement du prototypage d'instruments de mesure</i>	Prototype réalisé H-20 et démonstration publique ; en 20-21, création d'un comité de transfert pour divers programmes d'études ; diverses présentations : journée institutionnelle au cégep du VM, ACFAS, atelier dans 6 classes de sec. IV au collège l'Assomption.
F11	<i>Mise sur pied d'une école d'été permanente sur l'intelligence artificielle et les sciences cognitives</i>	La COVID a forcé le report de l'école d'été 20 en activités type webinaire au cours de l'A-20 ; l'école d'été 21 devait être main tenue en mode hybride.

ANNEXE 2

BALISES RELATIVES AUX APPUIS DU PIA À DES PROJETS EN IA

Problématique

Lorsqu'une demande est soumise au PIA afin de soutenir, par lettre, un projet, cela soulève une question : au nom de qui le PIA appuie-t-il un tel projet ? Puisqu'il n'est pas un organisme autonome, mais le fruit d'une lettre d'entente de collaboration entre les 19 établissements qui reçoivent la subvention de pôle régional montréalais, parle-t-il au nom des 19 établissements, lie-t-il chacun des membres du comité de direction ?

Par ailleurs, jusqu'ici, le PIA a réussi à se tailler une place dans l'écosystème montréalais en IA et à tisser des liens avec divers partenaires. Il est aussi dans l'intérêt du PIA, au nom des établissements membres, d'entretenir des relations avec les acteurs de l'écosystème. Afin de concilier ces deux préoccupations, le PIA adopte la procédure suivante afin de guider l'appui à certains projets en IA.

Considérant

- (1) Que le PIA est un projet interétablissement et qu'il ne peut se substituer aux établissements qui le composent.
- (2) Que le PIA souhaite être un partenaire reconnu dans l'écosystème montréalais et québécois en IA,
- (3) L'entente de collaboration entre les dix-neuf établissements du PIA,
- (4) L'intérêt du PIA pour le développement de l'écosystème en intelligence artificielle et la place centrale des établissements d'enseignement supérieur dans ce développement.

Il est résolu que, lorsque le PIA reçoit une demande d'appui pour un projet dont l'objectif est le développement ou la consolidation de l'écosystème montréalais en IA, ou que le projet est un lien avec la mission du PIA et celle des établissements qui le composent (en l'occurrence, de développer ou d'adapter la formation relative au développement de l'IA, à ses applications ou à l'attraction et la rétention de talent), la direction du PIA peut appuyer par lettre ledit projet après consultation des membres du comité de direction auxquels il soumet préalablement un résumé bref du projet (objectifs, retombées, etc.) et les principaux organismes qui y sont associés. Advenant les réticences d'un des membres du comité de direction, on convient que le PIA demeure neutre relativement au projet.

Comme ces demandes exigent souvent une réaction rapide, la consultation se fait par courriel à l'intérieur d'un délai d'environ quatre jours.

PIA — Comité de direction

Adopté à l'unanimité le 5 février 2021